

RAPPORT DES RECETTES ET DÉPENSES EN 2022

Nous vous présentons, comme de coutume en cette période, nos comptes relatifs à l'année 2022 tels qu'ils ont été approuvés par notre assemblée générale après contrôle par l'expert comptable SRL Delvaux à Waterloo.

2022 a été une année difficile sur le plan financier et qui s'est finalement terminée par un solde négatif de 154.759 €. Le montant des dons reçus (137.620 €) est nettement inférieur (-30% !) à celui de 2021. La raison en est très probablement la crise énergétique qui a généré une grande incertitude financière parmi les donateurs. En outre, la guerre brutale en Ukraine, l'afflux des réfugiés ont également eu un impact.

Pour notre fonctionnement, nous comptons sur une moyenne annuelle de 225.000 € de legs. Les années où nous recevons moins, nous puisons dans notre fonds de réserve de legs, et les années où nous recevons plus, nous complétons le fonds. Cette année, nous avons pu bénéficier d'un legs d'une valeur de 91.500 euros, ce qui nous a obligé à prélever 133.500 € sur le fonds de réserve.

En raison de la mauvaise année boursière, nous avons dû comptabiliser une valeur négative significative (114.341 €) sur notre portefeuille-titres. Il convient de préciser qu'il ne s'agit pas de dépenses mais de moins-values non réalisées qui doivent être comptabilisées et qui ont un impact sur le solde négatif.

En ce qui concerne les dépenses (fonctionnement, taxes, frais d'impression, tombola...), nous nous efforçons chaque année de maintenir les coûts inévitables à un niveau aussi bas que possible. En conséquence, nous parvenons à utiliser environ 80 % de nos fonds à nos actions.

Dans la mesure où nos réserves le permettent, nous pensons qu'il est responsable, en ces temps difficiles, de soutenir adéquatement nos associations dans leur fonctionnement et de contribuer au coût des investissements nécessaires, et ce dans l'intérêt des enfants qui nous sont confiés.



Le total des aides attribuées aux jeunes et aux institutions s'est élevé à **430.307 €** en 2022. (- 9.4 % par rapport à 2021)

Nous divisons cette aide en trois catégories :

1. Des interventions directes au profit des jeunes hébergés ou accueillis dans nos institutions et services
2. Subsides destinés au fonctionnement de nos institutions et services
3. Subsides liés à des investissements dans nos institutions

La première catégorie, le soutien directement destinée aux jeunes (+/- 70.000€), donne sans doute le plus chaud au cœur. Nous finançons les camps, des activités ludiques et sportives et un cadeau de Noël. Pour nos institutions qui visent à canaliser positivement l'énergie des jeunes par des ateliers créatifs ou des activités plein air, cette aide est plus que bienvenue.

Les subsides pour le fonctionnement de nos institutions (+/- 178.000 €) profitent aux jeunes en leur offrant un meilleur encadrement et permettant ainsi aux institutions de recruter des éducateurs dans le cadre de projets d'animation ou d'acheter le matériel nécessaire pour ces projets.

L'intervention dans les frais de fonctionnement est très importante pour nos institutions dont le

financement, notamment au niveau des frais de personnel, n'est pas assuré structurellement, ou l'est de façon insuffisante.

Les subsides d'investissements (+/- 182.000€) servent à améliorer le cadre de vie dans lequel nos jeunes grandissent. Il est important de les accueillir dans des locaux propres, bien isolés et chauffés, économe en énergie et en bon état.

Sans votre aide, vos dons et les legs, rien de tout ceci n'eut été possible.

Au nom des institutions et de leur personnel, mais surtout au nom des jeunes qui y sont accueillis, soyez ici remerciés pour votre générosité.

Jos Linkens , Président

Johan Christiaens, secrétaire général

